

La chapelle du château de Compiègne

Communication d'Elisabeth Caude

Le samedi 3 mai 2008

Le propos de cette communication n'est pas tant de retracer la genèse de la chapelle actuelle de Compiègne, dont certaines étapes sont déjà connues, que d'évoquer les premiers résultats de recherches en cours sur les projets de chapelle royale qui ont été pensés à Compiègne des années 1740 à l'arrêt des travaux à la veille de la Révolution. Durant ces décennies, des projets se succédèrent pour doter le château d'une chapelle monumentale tandis que la chapelle actuelle n'est que le fruit d'une installation provisoire acquérant au Premier empire son statut d'édifice définitif.

La reconstruction du château de Compiègne lancée par Louis XV ne pouvait omettre la reconstruction d'une chapelle royale à la mesure de l'ambition du projet monumental. Pendant cinquante ans donc des projets dont le parti diffère considérablement, vont être élaborés. Finalement la réflexion, les orientations plus traditionnelles étant éliminées, se concentre sur un plan centré, formule isolée au sein des résidences monarchiques. Aussi les dernières années voient-elles progressivement s'élaborer un programme dont l'ampleur et l'originalité n'ont peut-être pas jusqu'à maintenant suffisamment attiré l'attention. Et c'est la crise financière de l'Ancien Régime qui a contraint d'interrompre un projet qui entraînait alors dans sa phase de réalisation.

La question de la chapelle est évoquée au détour de la correspondance avec la Direction des Bâtiments. En revanche un ensemble de plans exceptionnels conservés au château de Compiègne permettent de retracer la genèse du projet; ils sont complétés par les plans d'ensemble du château conservés davantage pour leur part aux Archives nationales qui permettent de mieux visualiser les emplacements faisant l'objet de discussions au sein de l'ordonnancement général des bâtiments. L'implantation de la chapelle doit déjà en soi faire l'objet d'arbitrages en raison de sa place dans la distribution des appartements. Par ailleurs l'emplacement retenu sur le côté gauche du château entre les ailes centrales et sur l'actuelle rue d'Ulm présente de part son exigüité inconvénients et difficultés. L'espace est peu propice à d'importants développements et le projet doit aussi s'harmoniser dans son élévation.

1. L'AMBITION

Un projet daté de juin 1750, intitulé « étude d'une chapelle pour servir au projet dernier de 1748 », propose un édifice de plan massé dont l'espace central à pans dessine un octogone imparfait. Les quatre angles sont occupés par des alvéoles dans lesquels sont placés des autels. Des tribunes sont aménagées au dessus- des alvéoles et des parties latérales. La qualité de l'élévation attire l'oeil. Tandis qu'un ordre monumental corinthien court tout autour de l'espace central, des colonnes à chapiteaux ioniques encadrent les ouvertures des alvéoles. Les recherches ne sont pas sans évoquer les travaux de Jules Hardouin Mansart pour le dôme de plan centré des Invalides dont la filiation remonte aux projets de François Mansart pour la chapelle funéraire des Bourbons à Saint-Denis. On sait que l'architecte conservait les papiers de son grand oncle.

Quelques années plus tard en 1752, les recherches aboutissent à un projet soigné qui développe le précédent en instaurant un vestibule narthex à colonnes et une abside de plan semi circulaire. Bien que très soigné, ce projet ne reçut pas d'adhésion dans la mesure où l'on découvre en novembre 1762 trois projets aux orientations très différentes, classés respectivement A, B et C. Le projet A s'inspire directement de la chapelle de Versailles et compte seulement moins de travées. Cependant, tandis qu'à Versailles l'élévation repose sur la superposition de grandes arcades de plein cintre au rez-de-chaussée surmontées d'une arcature de hautes colonnes monolithes à chapiteaux corinthiens, offrant ainsi aux tribunes l'espace d'une galerie déambulatoire, à Compiègne le projet fait appel à un ordre monumental corinthien, le plus majestueux, dont l'élévation couvre donc les deux niveaux. Le projet B reprend la réflexion menée dans les années 1750 : il propose un plan massé rectangulaire à chevet plat avec bas côtés. L'élévation est une superposition des ordres ionique puis corinthien. Le projet C, à peine esquissé, est un plan ovoïde rythmé par une file de colonnes.

Si ces réflexions menées dans les années 1750-1760 n'aboutissent pas, elles offrent à Louis le Dreux de La Châtre qui y a peut-être participé un support pour reprendre en 1785 les études de projets. A cette date en effet l'architecte, élève de Gabriel, vient d'achever la reconstruction de l'appartement du roi dans la totalité de son parcours, y compris le corps de bâtiment au fond de la cour d'honneur. Aussi la réalisation de la chapelle parachèverait-elle la distribution de l'appartement royal.

Tout en s'inspirant des projets antérieurs, Le Dreux mène une réflexion personnelle et donne à ce dernier projet une ampleur et une originalité peu égalées. L'édifice appartient dès lors à la famille des plans centrés polylobés et adopte pour ainsi dire une forme tréflée. Le roi doit accéder depuis la salle des Grades à la tribune royale, tandis que le chœur doit s'inscrire dans la nouvelle aile en cours de construction du côté de la rue d'Ulm. Avec un souci de symétrie parfaite, l'accès à la tribune royale suit un jeu de courbes et de contrecourbes afin de respecter le plan semi-circulaire pendant qui, à l'extrémité de l'antichambre double, donne accès aux appartements du roi et de la reine. Le projet est loin de rester sans suite. Il fait l'objet de discussions. En juillet 1785, on décide d'augmenter l'espace dévolu à la tribune royale. En juin 1787, on se réfère à un projet général approuvé par le roi. Le 20 mars 1788 on change le dessin des pendentifs.

Loin de rester des projets théoriques, les réflexions entrent dans une phase plus concrète quand, en novembre 1787, les plans sont confiés à l'entrepreneur Brachet afin qu'il réalise un modèle en plâtre sur la base d'une échelle d'un pouce pour pied. D'ailleurs certains massifs de maçonnerie à la jonction de la Galerie des colonnes et de la future chapelle commencent à être réalisés, comme il est encore possible de le voir de nos jours. Le Dreux estime le budget global du chantier à 200 000 livres sur quatre ans. Dressant un bilan de son action, l'architecte déclare le 15 septembre 1788 : « de tout le projet général, il ne reste plus que la chapelle à bâtir, mais cette bâtisse étant unique ». Cependant l'ampleur financière du projet à une époque de disette financière signe son arrêt.

2. L'ACCOMODATION

Bien vite, en raison d'une certaine indécision sur le parti à prendre pour la chapelle – dont les raisons nous échappent encore –, il a fallu se contenter d'un espace provisoire.

Reprenant un projet des années 1738 et en lien avec la réalisation de l'aile pour le Dauphin et la Dauphine en 1747, une réflexion est menée en juillet 1750 ; plusieurs plans sont datés des 17 et 18 juillet 1750. Le directeur général des bâtiments donne ordre le 17 juillet 1750 à Mignotel de les exécuter et de s'arranger avec l'architecte Gabriel si des difficultés surgissent dans la réalisation. L'emplacement de cette chapelle se situait à l'extrémité ouest du grand corps de logis du fond de la cour, exactement à l'emplacement de notre actuelle chapelle. Des plans anciens montrent comment la saillie qu'elle produit sur la cour arrière dite cour de la chapelle, est imputable à des campagnes menées sous Louis XV. D'ailleurs les putti qui ornent sur son chevet l'arcade de la grande baie d'axe dans sa partie supérieure datent de cette époque. Cette chapelle est édifiée sur deux niveaux et compte trois tribunes. Elle est accessible par l'escalier du roi qui est alors abrité à l'extrémité de l'aile. Mais la reconstruction de celle-ci à partir de 1783 en lien avec l'appartement du roi, en modifie sensiblement les accès, l'escalier d'honneur recevant dès lors un nouvel emplacement.

La chapelle était, semble-t-il, boisée. Plusieurs élévations aquarellées témoignent du soin apporté à son décor intérieur. Les panneaux de lambris sont répartis de façon équilibrée, et bas lambris et réservations pour tapisseries doivent lui conférer un cadre assez intime, plus proche d'une chapelle privée. Les panneaux sont, dans leur dessin, proches de ceux de Saint-Jacques de Compiègne.

Conçue plus comme un oratoire et comme un édifice provisoire, puisque dès 1752 de nouvelles recherches sont menées pour la création d'une grande chapelle comme nous l'avons vu plus haut, la chapelle deviendra définitive sous le Premier Empire. C'est alors que son emplacement sera définitivement acquis. Tout son décor et sa voûte seront alors repensés. La Monarchie de Juillet poursuivra l'oeuvre de l'Empire en créant de tribunes latérales et en commandant le grand vitrail de la baie d'axe exécuté sous la direction de Ziegler à la Manufacture de Sèvres

L'étude de ces projets inscrit Compiègne dans une réflexion tout à fait originale qui, peut être en raison de l'exigüité de l'emplacement, a orienté l'architecte vers un plan massé, loin de formules plus traditionnelles ou de type basilical alors développées par Soufflot. A Compiègne, on préfère exploiter le jeu des courbes, selon une orientation étonnamment baroque qui contraste avec la rectitude des ordonnances et des façades. Aussi ce plan centré et tréflé tout à fait unique mérite-t-il d'être mieux connu pour son caractère spécifique au sein des plans de résidences monarchiques.